



REUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DU 28 NOVEMBRE 2013



REVENDICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Congé solidarité familiale :

Nous demandons que tout salarié dont un ascendant, descendant ou une personne partageant son domicile souffre d'une pathologie mettant en jeu son pronostic vital ou présentant une perte d'autonomie grave, bénéficie d'un congé solidarité familiale sans perte de salaire.

Nous demandons l'ouverture d'une négociation sur ce sujet afin d'aboutir à un accord.

Toutes les situations particulières sont examinées et il n'est pas envisagé d'ouvrir des négociations sur ce sujet.

Prime :

Nous demandons que l'ensemble des salariés, y compris les intérimaires, bénéficient d'une prime de fin d'année.

Cette attribution n'est pas envisagée.

Médaille du travail / Mois double :

Nous demandons que les médailles du travail soient accordées après 18 ans au lieu de 20, 25 ans au lieu de 30, 30 ans au lieu de 35 et 35 ans au lieu de 40 de services, si l'activité exercée par les salariés présente un caractère de pénibilité. Cette mesure permet un départ anticipé à la retraite. Enfin, toujours dans le cadre de la pénibilité, nous demandons que le mois double soit effectué à 18,23,25, 30 et 35 ans.

Cette attribution anticipée existe législativement et elle peut donc être demandée par les salariés.

Par contre, la gratification d'ancienneté (ou mois double) continuera à s'appliquer chez FPT comme actuellement, c'est à dire à 20 – 25 – 30 – 35 – 40 ans.

Planning :

Nous demandons d'avoir le planning des différentes réunions qui sont prévus.

Un planning vous sera diffusé dès que possible.

Formation intérimaires :

Bien que l'on vous ait alerté à plusieurs reprises, nous constatons toujours que la formation des salariés intérimaires n'est pas faite dans de bonnes conditions.

Un rappel a été fait sur le sujet auprès des responsables de service.

Intérimaires :

Dans l'éventualité qu'il y ait des salariés intérimaires en 2014, nous demandons qu'ils soient dotés de tenues de travail complètes

Il n'est pas prévu, pour le moment, la présence d'interimaires en 2014. Dans le cas contraire, nous prendrons nos dispositions pour que ces dotations soient complètes.

Panneaux affichage :

Nous demandons que tous les panneaux d'affichage soient standardisés comme l'avait confirmé la direction lors de la réunion trimestrielle du CHSCT du 19 mars 2012.

Différents panneaux syndicaux existent dans l'Etablissement, et il n'est pas prévu de tous les renouveler.

Par contre, une plaque aimantée sera rajoutée au bâtiment C (problème évoqué lors de la réunion mensuelle du CHSCT)

Armoires individuelles :

Nous demandons de consolider l'ouverture de certaines armoires individuelles, qui se trouvent dans les vestiaires, en positionnant des équerres rivetées sur la porte et le montant.

Nous transmettons votre demande au service concerné.

Plan de formation 2014 :

*Lors de la réunion du Comité d'Etablissement qui s'est déroulée le 19 décembre 2014, **seule la CGT a donné un avis défavorable au plan de formation 2014.***

En effet, les actions de formation sont essentiellement axées sur le WCM sûrement pour tenter d'obtenir le fameux grêle...la très célèbre médaille d'or.

Ce type de formation, soutenu par la Direction et ses apôtres, n'est même pas pris en compte dans votre déroulement de carrière et, dans bien des cas, va à l'encontre des conditions de travail des salariés.

A l'approche des négociations salariales, il serait indispensable que la Direction planche sereinement sur le sujet de nos salaires et de nos déroulements de carrière afin de répondre aux besoins des salariés
